

Département du Pas-de-Calais

MAIRIE DE GRENAY

Arrondissement de Lens

Canton de Wingles

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance ordinaire du mercredi 8 octobre 2025

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de la convocation à la réunion : jeudi 2 octobre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le mercredi 8 octobre à 18 heures 30, le Conseil Municipal s'est réuni en salle des mariages sous la présidence de Madame Christelle BUISSETTE, Maire, à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins cinq jours à l'avance, laquelle a été affichée à la porte de la Mairie conformément à la réglementation en vigueur.

Présents : (24) Madame Christelle BUISSETTE, Monsieur Jacky COEUGNIET, Madame Muriel KRAMARCZYK, Madame Cathie WASIKOWSKI, Monsieur Patrick MANIA , Madame Nathalie LEROY, Monsieur Jimmy ROUFFELAERS, Madame Carole BOUCHEZ, Madame Annie FOMBELLE, Monsieur Gaston CHOQUENET, Monsieur Jean-Luc DELASSUS, Monsieur Jacques GRZES, Monsieur Vincent TENTELIER, Madame Danielle DUPONT, Madame Nathalie FELIX, Madame Sandrine RANSON, Madame Magalie DEBARGE, Madame Mylène MATIFAT, Monsieur Julien VOULIOT, Monsieur Daniel DELENCLOS, Madame Mélanie TAHON, Monsieur Antoine IBBA, et Madame Daisy DUVEAU, Monsieur David LEFEBVRE

Excusés : (3) Monsieur Bernard JOSIEN (a donné procuration à Monsieur Gaston CHOQUENET), Madame Patricia SCHIRRU (a donné procuration à Madame Muriel KRAMARCZYK), Monsieur Fabien DEVILLE (a donné procuration à Madame Mylène MATIFAT)

Absents : (0)

Étaient absents excusés et non représentés : (0)

Étaient absents non représentés : (0)

Madame Nathalie LEROY est élue secrétaire de séance.

2025-79 : Opération petits déjeuners à l'école

Considérant que la promotion de la santé à l'école s'appuie sur une démarche globale et positive permettant de promouvoir le bien-être des élèves et que l'alimentation des élèves a une importance capitale pour leur développement et leurs capacités d'apprentissage, il importe de renforcer l'éducation à l'alimentation dans le cadre d'un environnement favorisant un climat de confiance et de réussite pour tous les élèves et, pour certains, de répondre à des difficultés liées à des inégalités sociales.

La stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté, adoptée par le Gouvernement en 2018, prévoit d'encourager dans les écoles primaires situées dans des territoires en fortes

difficultés sociales (REP/REP+, quartiers prioritaires de la politique de la ville ou territoires ruraux aux caractéristiques sociales comparables) la distribution de petits déjeuners, sur le temps périscolaire ou scolaire, selon le choix de l'école et de la commune.

Ce dispositif doit participer à la réduction des inégalités alimentaires pour le premier repas de la journée, indispensable à une concentration et une disponibilité aux apprentissages scolaires. Il est déployé dans l'ensemble des départements à compter de la rentrée scolaire 2019-2020 (après une phase de préfiguration dans 26 départements entre mars et juillet 2019).

Le Conseil Municipal décide

- De mettre en place l'opération « petits déjeuners » selon l'organisation suivante :
 - o Toutes les classes des écoles maternelles J.Prévert, J. Prin et M. Morieux (à compter du 03 novembre 2025 au 03 juillet 2026).
 - o Toutes les classes des écoles primaires F.Buisson - S.Lacore, E. Bince et J. Rostand (à compter du 05 janvier 2026 au 13 février 2026).
- Autorise Madame la Maire à signer la convention en annexe et à prendre les dispositions nécessaires à la mise en œuvre du projet

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte cette délibération à l'unanimité.

Pour extrait conforme au Registre

La Maire,


Christelle BUISSETTE
Maire de GRENAY
14 oct. 2025

Nathalie LEROY

